

**Rapport de la Commission des finances du Conseil communal
d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR10.28PR
concernant
la 1^{ère} série de compléments au budget 2010.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances a siégé le 30 août 2010 pour étudier le présent préavis. Elle a bénéficié de la présence de M. Daniel von Siebenthal, Syndic, et de M. Pierre Meyer, chef du Service des finances, et les remercie pour les renseignements fournis et les précisions apportées.

Avec ce préavis, les charges s'accroissent de Frs. 804'200.-. L'excédent de charges selon le budget 2010 et cette 1^{ère} série de compléments est donc de Frs. 1'219'000.-.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3. URBANISME ET BATIMENT

346.3141.01 Ancienne-Poste 4 : Les locaux du bureau AggloY dans le bâtiment Arkina n'étaient pas adaptés (coûts de chauffage élevés) et trop éloignés du centre. Le bureau a donc été déplacé dans les anciens locaux occupés par la clinique dentaire scolaire. Vu l'utilisation antérieure de ceux-ci, les coûts de transformation sont importants.

354.3141.01 Hôtel de ville : l'ascenseur n'était plus aux normes de sécurité et les transformations diverses concernent principalement le déménagement des archives, afin de mettre le local ainsi libéré à disposition de l'office informatique (Frs. 25'800), et le rafraîchissement du bureau du Syndic (Frs. 20'700).

Vu l'importance des investissements cumulés (Frs. 150'100.-), la commission s'étonne que ces dépenses n'aient pas fait l'objet d'un préavis, ou n'aient pas été incluses dans l'un des préavis précédents concernant le même bâtiment.

4. SERVICE DES TRAVAUX

321.3189 Mandat pour l'établissement d'un plan de gestion à la Montagne de la ville : il s'agit d'un aménagement des pâturages plus respectueux de la nature, en collaboration avec Prométerre.

5. EDUCATION ET JEUNESSE

717.3091 Engagement de pairs (concerne aussi les comptes 718.3012 et 718.3901) : il s'agit de jeunes de la même classe d'âge que celle qui est concernée par l'animation. Le poste 718.3901 concerne les charges sociales.

6. POLICE ET SPORTS

170.3653 Soutien financier au club de badminton et au cercle d'escrime : aide à deux sociétés qui, contrairement à d'autres, ne bénéficient pas de salles communales.

173. 3011 Les ressources supplémentaires pour le stade sont justifiées par un accident et des vacances. Elles ont été supprimées au 30 juin malgré une demande de prolongation.

La commission s'étonne des montants importants dépensés pour le stade et se demande si les moyens déployés concernant l'entretien ne sont pas excessifs.

8. SERVICE DES ENERGIES

801.3185 Mandat pour l'obtention du label « Cité de l'énergie ». Le processus a avancé lentement et avec quelque difficulté. Mais le label est maintenant en bonne voie d'être obtenu.

CONCLUSIONS

Après avoir reçu les compléments d'information utiles, la Commission des Finances, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis PR10.28PR, tel que présenté par la Municipalité.

Pour la Commission des Finances

Martine Frey Taillard

Yverdon-les-Bains, le 15 septembre 2010.